RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2021





Conseil municipal du 24 février 2021



Introduction: Le cadrage juridique du ROB

Le Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB) représente une étape substantielle de la procédure budgétaire des collectivités et doit permettre d'informer les élus sur la situation économique et financière de leur collectivité afin d'éclairer leur choix lors du vote du budget primitif.

Objectifs du ROB

Discuter des orientations budgétaires de la collectivité Informer sur la situation financière

Référence réglementaire

Le Rapport d'Orientations Budgétaires est une étape obligatoire depuis la loi de février 1992, article L2312-1 et D2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales. Le rapport inclut les obligations introduites par la loi NOTRE. Il doit se tenir dans un délai de 2 mois précédant l'examen du budget pour les communes.

Il doit s'accompagner d'une note explicative de synthèse qui doit être communiquée aux membres de l'assemblée délibérante en vue du débat d'orientations budgétaires, au minimum 5 jours avant la réunion du conseil.

Plan du document

Le rapport présente le contexte de la situation économique et sociale 2021. Il décrit ensuite les principaux points du Projet de Loi de Finance 2021 qui impacteront la commune. Enfin, la situation financière de la commune sera présentée avant d'évoquer les grandes orientations qui présideront à la préparation des budgets à venir plus particulièrement au BP 2021.





I.Contexte général : situation économique et sociale

Même si le PIB devrait afficher une forte hausse l'an prochain, le niveau d'activité, d'avant la crise sanitaire ne serait pas retrouvé avant fin 2021-début 2022. En conséquence, l'inflation resterait très contenue. La Banque Centrale Européenne (BCE) devrait donc continuer à mener dans les mois à venir une politique monétaire très accommodante qui pèserait sur les taux d'intérêt. Les projections de la Banque de France sont les suivantes :

En %	2019	2020	2021
Croissance PIB	1.5	-8.7	7.4
Indice des prix à la croissance harmonisé	1.3	0.5	0.6
Taux de chômage	8.4	9.1	11.1





La loi de finances 2021: volet territorial

Plan de relance de 100 mds d'€

→1/3 de la somme pour projets aménagements du territoire:

3 objectifs:

Verdissement de 'économie

Amélioration compétitivité

Soutien aux plus fragiles

Automatisation progressive du FCTVA:

Mise en place progressive à compter de 2021

Modifications fiscale locale

→gestion centralisée de la TCFE reversée par quote part aux communes

Baisse des impôts de production:

→Suppression de la CVAE des régions

→Réduction ½ de la CFE et TFPB par les entreprises industrielles

→Plafonnement du taux CET

Stabilité des dotations:

→DSIL: 1 Mds d' € fléchés rénovation thermique des bâtiments

→DGF: stable au global





La loi de finances 2021: volet fiscal territorial

Poursuite de la réforme de la fiscalité locale avec suppression du premier 1/3 de taxe d'habitation (30 %)

Transfert de la taxe foncière sur les propriétés bâties aux communes et d'une fraction de TVA des départements

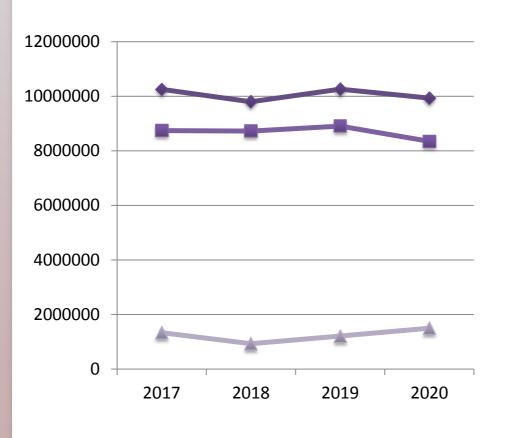


Neutralisation des effets de la réforme sur les potentiels fiscaux et les indicateurs financiers en intégrant la péréquation 2021 afin d'éviter une déstabilisation de la péréquation financière entre collectivités.



Situation rétrospective 2017-2020

Une situation financière saine qui permet d'envisager des investissements structurants pour l'avenir



Recettes de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement

Epargne brute

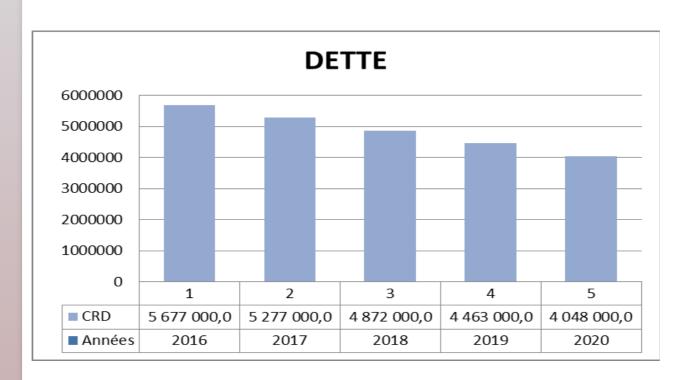
Comme le montre le graphique ci-joint, l'autofinancement de la commune reste stable depuis 2017

De ce fait, la Commune conserve un ratio de désendettement très faible qui devrait être à l'issu du CA 2020 de 3 ans.





Un encours de dette sécurisée



L'encours de la dette est composée d'environ 50 % des taux fixes et 50 % par des taux variables correspondants au classement 1A de la charte Gissler.

L'encours de la dette a largement baissé sur la période du fait que la Commune n'a pas emprunté depuis 2014.





Situation prospective 2021-2024

La stratégie financière du mandat combine les orientations suivantes:

Maitrise des dépenses de fonctionnement

- Dégager des marges de manoeuvres
- Préserver la santé financière

Stabilité des taux de fiscalité

- Pas d'accroissement de la pression fiscale sur les ménages
- Perte du pouvoir de fixer le taux TH

Assurer la mise en œuvre d'un programme d'investissement ambitieux pour améliorer le quotidien et préparer l'avenir

- Dessiner le Plan pluriannuel d'investissement calibré aux moyens communaux
- Recherche active de financement extérieurs

Modérer le recours à l'emprunt pour ne pas hypothéquer les générations à venir





Une estimation de fiscalité directe locale prudente

Les hypothèses pour le BP 2021 sont prudentes et reprennent les évolutions des bases entre 2019 et 2020 La TH sur les résidences principales ne sera plus perçue par les Communes, L'Etat compensera à l'€ près en reversant la part TFPB des départements. La compensation évoluera en fonction des bases

Pas de revalorisation des taux d'imposition

En conséquence le produit prévisonnel sera donc en légère hausse par rapport à 2020 : +1,1% soit environ plus de 65 K€





Des dotations stables pour 2021

Dotation globale de fonctionnement 740 000€

- La dotation forfaitaire: stable évaluée à 700 000€
- La dotation nationale de péréquation :40 000€

Dotation de compensation fiscalité locale 208 000€

 Stabilité des dotations compensatoires sur 2021

Participation autres organismes 545 000€

 Prévision stable sur 2021 des recettes issues de la Caisse d'allocations familiales au titre de la participation au fonctionnement de nos structures petite enfance et jeunesse





Situation prospective 2021-2024: Données de cadrage

Contenir les dépenses de fonctionnement sans altérer la qualité du service public:

L'objectif est de poursuivre la maîtrise aussi bien des dépenses à caractère générales que des dépenses de personnel en appliquant de 2022-2024 un taux de progression de 1 % maximum.

L'année 2021 sera dérogatoire, au regard de la crise sanitaire, la municipalité a en effet fait le choix de prévoir les crédits pour l'ensemble des manifestations comme une année courante mais également d'anticiper les dépenses afférentes à la bonne gestion de crise (équipements de protection des personnels, nettoyage des écoles ...).

En matière d'investissement :

Beaumont engagera en 2021 les investissements structurants du mandat en développant une recherche active de financement extérieur (appel à projet,,,)afin de modérer l'endettement.





Les politiques publiques déclinées en 2021 en fonctionnement: cohésion, proximité et solidarité

Renforcer les services de proximité à la population, conforter le monde associatif

- Création d'un guichet unique associatif au rez de chaussée de la Maison des Beaumontois,
- Mise en place d'une direction regroupant l'animation, la Culture, le sport et la vie associative pour plus de lisibilité dans les actions menées sur le territoire communal
- Recrutement d'un agent Responsable de la Vie associative : accompagnement et conseil auprès des acteurs associatifs, formalisation des aspects réglementaires et financiers ayant trait au conventionnement avec les associations

Assurer la sécurité et la tranquillité dans l'espace public

- Recrutement de deux policiers municipaux : accroissement de l'amplitude horaire sur le territoire de 7h à 19h, présence d'une patrouille le samedi matin
- Vidéo protection : déploiement dès 2021 pour sécuriser les complexes sportifs et limiter les dégradations,
- Installation du service de Police municipale à la Maison des Beaumontois pour plus de proximité avec la population et les acteurs du territoire (associations, commerçants..)



Développer la solidarité en accompagnant les plus fragiles

- Augmentation significative de la subvention au CCAS
- Recrutement d'un travailleur social pour accompagner au mieux les personnes en difficulté-Pass'culture et sport pour aider les familles à accéder plus facilement au sport et à la culture
- Création d'une direction de la solidarité transversale aux services petite enfance, enfance, jeunesse, CCAS pour accompagner les familles Beaumontoises sous l'ensemble des aspects de solidarité



La stratégie liée aux dépenses ressources humaines en 2021 : valoriser les agents en charge de la mise en œuvre du service public

- → Les charges de personnel sont évaluées selon une augmentation limitée à 1.9%. En effet, la stratégie ressources humaines dans sa composante gestion prévisionnelle des emplois et compétences permet, d'envisager les recrutements nécessaires aux besoins de la collectivité sans engager de forte augmentation des dépenses.
- → le dialogue social sera relancé autour de dossiers ressources humaines stratégiques :
- la mise en place du RIFSEEP au 1 er janvier 2022,
- le temps de travail,
- l'action sociale
- Les lignes directrices de gestion





Les politiques publiques déclinées en 2021 sur l'investissement: préparer l'avenir

Assurer un développement durable et harmonieux de la cité

- Lancement des études pour la rénovation du quartier de la rue de l'Hôtel-de-Ville : 35 K€
- Aménagement des points noirs de collecte déchets sur le Centre Bourg : 15 K€
- Prolongation du chemin vert jusqu'à la limite Beaumont-Ceyrat : 120 K€
- Poursuite Plan de gestion de l'espace naturel sensible de la Chataigneraie : 32 K€
- Début des études pour la rénovation de l'école Jean ZAY : 40 K€
- Ceinture maraichère : acquisitions parcelles + travaux : 65 K€

Assurer la sécurité, l'accessibilité et la tranquillité dans l'espace public

- Schéma pose de vidéoprotection: 30K€
- Travaux de sécurisation Impasse Du Pla : 50 K€
- Travaux de sécurisation Rue de la Ceriseraie : 30 K€
- Poursuite du plan d'accessibilité des bâtiments publics AD'AP : 75 K€



Renforcer les services de proximité de la population, conforter le monde associatif

- Restructuration du Pôle social et enfance de la Maison des Beaumontois : 100 K€
- Aménagement du parking du stade de l'Artière : 375 K€



2021: Equipement des services publics de proximité : améliorer l'avenir



PPE/Scolaire/jeunesse 57 000€



Espaces verts 33 000€



Sport/logistique/associations: 34 000€



Développement numérique 70 000 €



Culture 32 000€





Construction en cours du plan pluriannuel des investissements structurants pour l'avenir Beaumont

De 2021 à 2024 ce ne seront pas moins de 7 000 K€ qui seront investis à Beaumont, financés par des subventions extérieures, l'autofinancement et par un endettement modéré estimé à environ 1 500 K€ sur la période

Aménagement urbain et cadre de vie des Beaumontois

- * Rénovation quartier de l'hôtel de Ville
- *Rénovation Centre Bourg îlot del Création de tennis couvert à pla
- *Création de la ceinture maraîchère
- *Poursuite chemin vert et plan de gestion Chataigneraie

Aménagement des équipements sportifs

l'Artière

Rénovation énergétique et amélioration des bâtiments publics

Rénovation du Groupe scolaire Jean ZAY: Projet innovant dans son réaménagement de locaux pour l'école de demain et son approche de rénovation énergétique

